

Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Rémunération fixe 2013

Le Conseil d'administration, réuni le 27 novembre 2012, a décidé, sur proposition du Comité des mandataires, de maintenir la rémunération fixe annuelle de Monsieur Hubert Sagnières, Président-Directeur général, à 800 000 euros pour l'exercice 2013.

Les montants cible et maximum de la rémunération variable ainsi que les objectifs de l'exercice 2013 seront définis au premier trimestre 2013 lors du Conseil d'administration qui procédera à l'évaluation de la réalisation des objectifs 2012 et déterminera le montant à verser, le cas échéant, au titre de la rémunération variable de 2012.

Rémunérations à long terme

Le Conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion du 27 novembre 2012, d'attribuer des actions de performance et des options de souscription capées de performance à 10 183 collaborateurs de l'entreprise correspondant à un nombre maximal de 1 356 740 actions (1 274 980 actions de performance et 81 760 options de souscription capées).

Dans le cadre de ce plan, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer 45 000 actions de performance à Monsieur Hubert Sagnières.

L'acquisition définitive de ces actions est soumise à une condition de présence dans la société et à des conditions de performance précisées ci-dessous.

D'une part, pour l'ensemble des bénéficiaires, le nombre d'actions reçues sera fonction de la progression annualisée du cours de bourse de l'action Essilor pendant la période dite d'acquisition (de 2 ans jusqu'à 6 ans maximum à compter de la date d'attribution).

D'autre part :

- pour les membres du comité exécutif groupe, le nombre d'actions reçues sera également fonction de la moyenne des taux de réalisation de la part groupe de leur rémunération variable annuelle pendant la période d'acquisition (de 2 ans jusqu'à 6 ans maximum à compter de la date d'attribution).
- pour les mandataires sociaux¹, le nombre d'actions reçues sera également fonction de la moyenne des taux de réalisation des objectifs de leur rémunération variable annuelle pendant la période d'acquisition (de 2 ans jusqu'à 6 ans maximum à compter de la date d'attribution). La moyenne étant plafonnée à 1, elle ne peut que réduire le nombre d'actions acquises par les membres du comité exécutif du groupe et les mandataires sociaux.

¹ En 2012, Monsieur Hubert Sagnières, Président-Directeur général est le seul mandataire social d'Essilor International.

Les mandataires sociaux¹ sont tenus de conserver pendant toute la durée de leur mandat le tiers des actions définitivement acquises, dans la limite d'un montant cumulé (au fur et à mesure des acquisitions) équivalent à deux années de rémunération monétaire (rémunération fixe + rémunération variable).

A propos d'Essilor

Essilor est le numéro un mondial de l'optique ophthalmique. De la conception à la fabrication, le groupe élabore de larges gammes de verres pour corriger et protéger la vue. Sa mission est de permettre à toute personne dans le monde d'avoir une bonne vision grâce à des verres adaptés à ses besoins. Ainsi le groupe consacre environ 150 millions d'euros par an à la recherche et au développement pour proposer des produits toujours plus performants. Les marques phares sont Varilux®, Crizal®, Definity®, Xperio®, Optifog™ et Foster Grant®. Essilor développe et commercialise également des équipements, des instruments et des services destinés aux professionnels de l'optique. Essilor a réalisé un chiffre d'affaires net consolidé de 4,2 milliards d'euros en 2011 et emploie environ 48 700 collaborateurs. Le groupe, qui déploie ses activités dans une centaine de pays, dispose de 19 usines, 390 laboratoires de prescription et centres de taillage-montage ainsi que plusieurs centres de recherche et développement dans le monde.

Pour plus d'informations, visitez le site www.essilor.com.

L'action Essilor est cotée sur le marché Euronext à Paris et fait partie des indices EuroStoxx 50 et CAC 40.

Codes : ISIN : FR0000121667 ; Reuters : ESSI.PA ; Bloomberg : EI:FP.

Relations Investisseurs et Communication Financière

Tél. : 01 49 77 42 16